



FICHE PRATIQUE



	Saint André du Bois	Sainte Foy la Longue	Saint Laurent du Bois
Lundi à Vendredi	9h00-12h00 13h30-16h30	8h50-11h50 13h20-16h20	8h45-11h45 13h15-16h15

RPI des Coteaux
Lundi : 9h00-17h00
Mercredi : 8h30-12h30
rpdescoteaux@orange.fr



Présidente : Colin SHERIFFS 06 66 55 11 22
Secrétaire : Vanessa BLAIN DE KEPPEL 05 57 98 55 90
Vice-Présidente : Pascale GUAGNI-LE MOING 06 74 18 18 25
Vice-Présidente : Julie FERNANDES julie.f78@gmail.com

Des informations importantes sont mises en ligne régulièrement sur le site :
www.saintandredubois.fr

<p>Ecole de Saint André du Bois : 05 56 76 44 33 Mme Coquelin Sabine (PS-MS) Mme Troadec (GS-CP)</p> <p>Ecole de Sainte Foy la Longue : 05 56 76 45 83 Mme Latapy Gwenaëlle (CE1-CE2)</p> <p>Ecole de Saint Laurent du Bois : 05 56 76 41 92 Mme Rouyre Chantal (CM1-CM2)</p>	<p>Accueil Périscolaire Marina DAILH (Directrice) 05 56 76 49 77 Matin : de 7h30 à 8h50 Soir : de 16h30 à 18h25</p>
<p>Mairie de Saint André du Bois : 05 56 76 40 48 Pascale Guagni-Le Moing—Cécile Joly—Franck Lorenzon—Sébastien Rusch</p> <p>Mairie de Sainte Foy la Longue : 05 56 76 45 83 Henri Joanchicoy—Inès Claisse—Nelly Duarte—Julie Fernandes</p> <p>Mairie de Saint Laurent du bois : 05 56 76 40 61 Colin Sheriffs—Geneviève Aimasso—Vincent Despagne—Sandrine Le Dreff</p>	

Guide d'accueil du R.P.I. des Coteaux

Regroupement **P**édagogique **I**ntercommunal de
Saint André du Bois, Sainte Foy la Longue, Saint Laurent du Bois

Année scolaire 2021-2022

Chers parents et familles,

Nous espérons que ce petit guide facilitera l'accueil de votre ou de vos enfant(s) et qu'il vous aidera dans toutes vos démarches au sein du **R.P.I.**

1. **Aperçu historique du RPI**
2. **Organisation du transport**
3. **Organisation de l'accueil périscolaire pour les trois écoles**
4. **Organisation du restaurant scolaire**
5. **Organisation des écoles**
6. **Répertoire**

- Guide à conserver -

**Merci de signaler tout changement en cours d'année
auprès du bureau du RPI**

R.P.I.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal regroupent les 3 communes :
Saint André du Bois, Sainte Foy La Longue et Saint Laurent du Bois.

Les communes de Saint Laurent du Plan (*Accueil des enfants à partir des PS*) et Saint Martial (*Accueil des petits 3-4 ans*) sont intégrées au R.P.I sous conventions signées.

Présidente du RPI : Colin SHERIFFS
06 66 55 11 22

Secrétaire RPI : Vanessa BLAIN DE KEPPE
05 57 98 55 90

Les bureaux du RPI sont ouverts :
Lundi de 9h00 à 17h00 et Mercredi de 8h30 à 12h30

Vice-présidente : Pascale GUAGNI-LE MOING
06 74 18 18 25

Vice-présidente : Julie FERNANDES
julie.f78@gmail.com

Membres du RPI : 4 représentants par commune

Saint André du Bois :

Pascale GUAGNI-LE MOING (Maire)
Cécile JOLY (3ème adjointe)
Franck LORENZON (Conseiller municipal)
Sébastien RUSCH (Conseiller municipal)

Saint Laurent du Bois :

Colin SHERIFFS (Maire)
Geneviève AIMASSO (3ème adjointe)
Vincent DESPAGNE (Conseiller municipal)
Sandrine LE DREFF (Conseillère municipale)

Sainte Foy la Longue :

Henry JOANCHICOY (Maire)
Inès CLAISSE (Conseillère Municipale)
Nelly DUARTE (Conseillère Municipale)
Julie FERNANDES (Conseiller Municipal)

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

Organisation du transport

Un bus du **S.I.S.S.** de Langon dessert les **3 communes du R.P.I.**

Le transport est financé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Une participation des parents à hauteur de 30€/enfant est demandée par la Région Nouvelle Aquitaine pour couvrir les frais administratifs. **Inscription sur www.transports.nouvelle-aquitaine.fr avant fin Juillet 2021.**

Une **carte de transport (à garder dans le cartable)** est distribuée en début d'année scolaire.



Matin	
Circuit	Horaires
Saint André du Bois	8h20
Sainte Foy la Longue	8h30
Saint Laurent du Bois	8h35
Sainte Foy la Longue	8h40
Saint André du Bois	8h50

Soir	
Circuit	Horaires
Saint Laurent du Bois	16h15
Sainte Foy la Longue	16h20
Saint André du Bois	16h30
Sainte Foy la Longue	16h40
Saint Laurent du Bois	16h45

L'enfant prendra connaissance avec la famille du **règlement à respecter** dans le bus pour que le parcours soit le plus agréable possible.

Accompagnatrice : Marjorie CASTAGNET

Tout incident ou problème de comportement dans le bus sera notifié sur une fiche d'évènement afin de remonter l'information au bureau du RPI.

Tout comportement dangereux pourra être sanctionné après convocation des parents.

En cas d'intempéries, consulter sur Internet le site du SISS.



Organisation de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé au Pôle Enfance de Saint André du Bois. Bâtiment agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la M.S.A., la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, il est la propriété du RPI des communes de Saint André du Bois, Saint Laurent du Bois et Sainte Foy La Longue.

Il accueille les enfants des 3 écoles tout au long de l'année scolaire, excepté les vacances scolaires.

Les enfants sont encadrés par **une directrice** (Marine DAILH) et **deux animatrices** (Carine GOMOND, Marjorie CASTAGNET). Un animateur du CVLV viendra proposer des animations tous les soirs.

Ils sont répartis en plusieurs groupes.

Diverses activités leur sont proposées. Un planning prévisionnel est établi et affiché sur le site. Les enfants qui le souhaitent peuvent s'isoler pour leur travail scolaire. Les parents doivent tout de même s'assurer que le travail est terminé.

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
7h30 à 8h50 (Garderie)
16h30 à 18h25 (Périscolaire)



Directrice : Marina DAILH (Détachée par le CVLV) 05 56 76 49 77

Inscription : s'adresser sur place à la responsable (*Directrice*).

Mode de règlement des factures

Pour le Périscolaire, les factures seront émises à chaque fin de période par le RPI et envoyées aux foyers par la Perception. En cas de facture inférieure à 8€, un report sera fait sur la période suivante.

TOUS les règlements seront faits directement à la perception.

Les impayés seront gérés en direct par la Perception.

Plusieurs options s'offrent à vous : Prélèvement, par Internet, chez un buroaliste, Paiement en espèces ou par chèque à la perception.

Tarifs

Prix à l'heure: décompté à la demi-heure.

Le prix est fixé en fonction du quotient familial.

Il est **impératif de fournir votre quotient familial en début d'année**. En cas de non-transmission, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Un goûter, compris dans le prix est servi dès l'arrivée des enfants au Pôle Enfance (16h30 – 17H).

Il est demandé aux parents de respecter les horaires de fermeture.

Répertoire

R.P.I des Coteaux

Colin SHERIFFS : Président du RPI
06 66 55 11 22

Prise de **rendez-vous** au secrétariat.

Ecoles

Saint André du Bois : 05 56 76 44 33

Sainte Foy la Longue : 05 56 76 45 83

Saint Laurent du Bois : 05 57 98 39 13



Accueil périscolaire

Saint André du Bois : 05 56 76 49 77

Mairies :

Saint André du Bois - Tél 05 56 76 40 48 - Fax 05 56 76 43 08

mairie.saint.andredubois@wanadoo.fr

www.saintandredubois.fr

Ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00

vendredi de 9h00 à 11h30

Sainte Foy La Longue - Tél 05 56 76 41 43 - Fax 05 56 76 47 85

mairiestefoylalongue@wanadoo.fr

Ouverture au public :

mardi et vendredi de 13h30 à 17h30

Saint Laurent du Bois - Tél 05 56 76 40 61 - Fax 05 56 76 20 33

mairie.stlaurentdubois@orange.fr

Ouverture au public :

mardi de 8h00 à 15h00

le jeudi 8h00 à 18h00

Association des parents d'élèves

Association Animation Périscolaire Intercommunale - A.A.P.I

Elle est composée de **parents bénévoles** et d'un **bureau** élu lors d'une assemblée générale à laquelle sont conviés tous les parents.

Son but est d'animer des Activités périscolaires : fête de Noël, carnaval, kermesse, soirées, jeux, repas, quines etc..., en collaboration avec les enseignants, les mairies et les intervenants extérieurs. Elle reçoit des subventions des mairies et du R.P.I. Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans les écoles, au cours de sorties scolaires ou d'autres activités proposées aux enfants.

Toutes les décisions sont prises au cours de **réunions ouvertes à tous** organisées par le bureau. Les **bonnes volontés** sont accueillies tout au long de l'année.

Bibliothèques

Saint Laurent du Bois : Bibliothèque Municipale - *réorganisation en cours.*

Saint André du Bois : Bibliothèque Intercommunale rattachée à la Cdc Sud-Gironde

Juste à côté du Périscolaire.

Dans notre bibliothèque nous disposons de 5 bénévoles : Roselyne, Mary Madeleine, Annie, Catherine. Josette (*employée communale*) est détachée pour apporter son aide au niveau de l'animation des ateliers.

Ouverture : Tous les Jeudis de 16h30 à 18h30.



NOUVEAU !
Le réseau des bibliothèques du Sud Gironde s'agrandit dès janvier 2019.

Les 13 bibliothèques intercommunales :
Langon
Castets et Castillon
Fargues
Mazères
Noailles
Préchac
Roillan
St André du Bois
St Macaire
St Pierre de Mons
Toulence
Verdelais
Villandraut



Organisation du restaurant scolaire

Elle est la même pour les 3 écoles qui offrent chacune la possibilité de se restaurer sur place. Le menu proposé (Traiteur Rouzié) est affiché dans chaque école et à l'entrée du restaurant scolaire. L'enfant devra fournir une **serviette de table** (rangée dans une pochette nominative) toutes les semaines.

Un enfant inscrit à la cantine pour l'année sera enregistré sur une prise de repas régulière en fonction des jours choisis (lundi, mardi, jeudi, vendredi) soit un calcul : 4 jours * 3.05€/semaine = 12,20€ pour la prise des 4 repas semaine).

A NOTER : IMPORTANT ABSENCE DE VOTRE ENFANT POUR RAISON MEDICALE

Nous vous demandons de fournir **systématiquement** un document au bureau du RPI (Certificat médical) justifiant l'absence de votre enfant. **Sans fourniture de ce document, les repas vous seront facturés.** (Les commandes sont passées le mercredi matin avant 10h00 pour la semaine suivante, passé ce délai et hors raison médicale, le repas sera facturé).

Prix du repas : 3.05 euros (Du 01/09/2020 jusqu'au 31/07/2021)

Ce prix est calculé en fonction de l'aide apportée par les mairies et le RPI. Le montant pris en charge par le RPI est de 0.85 € par repas.

RESPONSABLES DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Saint André du Bois Muriel GUINET, Marjorie CASTAGNET
Sainte Foy La Longue Suzette MARTINEAU
Saint Laurent du Bois Vanessa MERCADIER

Mode de règlement des factures

Pour la cantine, les factures seront émises à chaque fin de mois par le RPI et envoyées aux foyers par la Perception.

Plusieurs options s'offrent à vous : Prélèvement, par Internet, en bureau de Poste, Paiement en espèces ou par chèque à la perception.

TOUS les règlements seront faits directement à la perception. Les impayés seront gérés en direct par la Perception.

Gestion de la restauration scolaire de l'accueil périscolaire

Secrétariat du RPI

Lundi 9h00-17h00 / Mercredi 8h30-12h30

Vanessa BLAIN DE KEPPE

05.57.98.55.90 - rpidescoteaux@orange.fr

Organisation des écoles

Ecoles	Du lundi au vendredi
Saint André du Bois	9h00-12h00 13h30-16h30
Sainte Foy la Longue	8h50-11h50 13h20-16h20
Saint Laurent du Bois	8h45-11h45 13h15-16h15

Mairies	Horaires	Contact
Saint André du Bois	Mardi, Jeudi 9h00—17h00 Vendredi 9h00-11h30	Maire : Pascale Guagni-Le Moing Secrétaire : Liliane Séret 05 56 76 40 48 mairie.standredubois@wanadoo.fr www.saintandredubois.fr
Sainte Foy a Longue	Mardi 13h30—17h30 Vendredi 13h30-17h30	Maire : Henry Joanchicoy Secrétaire : Florence Baron 05 56 76 41 43 mairiestefolongue@wanadoo.fr
Saint Laurent du Bois	Mardi 8h00-15h00 Jeudi 8h00—18h00	Maire : Colin Sheriffs Secrétaire : Fleur Marassant 05 56 76 40 61 mairie.stlaurentdubois@orange.fr

Modalités d'accueil

L'inscription en **Maternelle** est possible pour un enfant qui fêtera ses **3 ans au plus tard le 31/12/2021** et en élémentaire dès l'année des **6 ans** de l'enfant.

Un enfant inscrit est soumis à l'obligation d'assiduité de la PS au CM2.

Inscription à la mairie où l'enfant va être scolarisé

- **PS à CP – Mairie de St André du Bois**
- **CE1 – CE2 – Mairie de Ste Foy la Longue**
- **CM1 – CM2 – Mairie de St Laurent du Bois**

Présentation du livret de famille et du carnet de vaccinations.
Un certificat de radiation si l'enfant a fréquenté une autre école.
1 Justificatif de domicile.

Prendre rendez-vous avec la direction de l'école d'accueil et venir inscrire l'enfant avec les documents.

Ecole élémentaire de Saint André du Bois Tél : 05 56 76 44 33

Directrice Mme Sabine COQUELIN

Sections : Petite, Moyenne, Grande section (Maternelles) + C.P

Un coin repos avec lits permet aux enfants de PS de dormir l'après-midi.

Enseignants : Sabine COQUELIN (P.S, M.S)
TROADEC (G.S. et C.P)

ATSEM : Muriel GUINET (P.S et M.S)
Marjorie CASTAGNET (G.S et C.P)

AGENTS (Animatrices : Périscolaire / Bus)
Carine GOMOND
Marjorie CASTAGNET



Ecole primaire de Sainte Foy La Longue Tél : 05 56 76 45 83

Directrice Mme Gwenaëlle LATAPY

Sections : C.E.1 et CE2

(Cours Elémentaires :
1^{ère} année et 2^{ème} année)

Enseignant : Gwenaëlle LATAPY

Cantinière : Suzette MARTINEAU



Ecole primaire de Saint Laurent du Bois Tél : 05 56 98 39 13

Directrice Mme Chantal ROUYRE

Sections :
C.M.1, C.M.2 (Cours Moyen 1^{ère} et 2^{ème} année)

Enseignant : Chantal ROUYRE

Cantinière : Vanessa MERCADIER

